

# L'extension de l'aire géante pour camions revue à la baisse



**E**N NET progrès mais peut mieux faire ! C'est en substance le bilan de la réunion qui s'est tenue à la préfecture, hier après-midi, sur le projet d'agrandissement de l'aire autoroutière de Briis-sous-Forges. Depuis un an, les intentions de Cofiroute, le gestionnaire de la A 10, suscitent la colère des élus et des habitants du secteur de Janvry. En octobre dernier, à l'occasion d'une énième table ronde, la préfecture de l'Essonne avait demandé à Cofiroute de revoir sa copie. L'examen d'hier s'est révélé « non conclusif », selon le cabinet du préfet. En clair, la situation n'est pas réglée même si l'exploitant a fait un pas vers ses opposants.

## Problème de sécurité

« C'est mieux mais toujours insuffisant pour parvenir à un accord définitif », résume Jean-Raymond Hugonet, le maire UDF de Limours. La nouvelle solution de Cofiroute ne prévoirait plus que 164 places de

parking supplémentaires portant ainsi à 340 la capacité totale de cette aire, l'une des plus importantes de la région et surtout la plus proche de la capitale. Une avancée certaine puisque l'ancienne hypothèse, celle qui a provoqué une levée de boucliers, devait aboutir à 300 emplacements supplémentaires. « De toute façon, l'agrandissement mettra les poids lourds à quelques centaines de mètres du hameau de Mulleron et de l'hôpital de Bligny, ce qui reste un problème majeur », assure-t-on à

Janvry. Chez Cofiroute, pourtant, on se réjouit d'une rencontre jugée fructueuse avec les protagonistes de ce dossier explosif. « Tout le monde est d'accord au moins sur un point : quand on voit des poids lourds garés sur la bande d'arrêt d'urgence ou sur les bretelles de sortie, le stationnement sur l'aire de Limours pose un vrai problème de sécurité ! » La réunion d'hier a justement permis d'évoquer sérieusement des pistes jusqu'à absentes des débats. Afin de réduire les créations de places sur ce

parking, Cofiroute compte agrandir les autres aires de repos, celles plus au sud, vers Chartres sur la A 11 et Orléans sur la A 10. « Au lieu de tout concentrer en un point, l'idée consiste à répartir les nouvelles places sur un parcours plus long. Nous allons également mettre l'accent sur les emplacements payants et sécurisés, ajoute un responsable de Cofiroute. Toujours pour éviter de saturer l'aire de Briis, nous misons sur des panneaux lumineux qui, au fil des kilomètres, informeront les

chauffeurs des places disponibles, parking par parking. »

Une prochaine réunion où élus, représentants de l'Etat et de Cofiroute est prévue en janvier. D'ici là, la société gestionnaire de la A 10 doit préparer un projet chiffré et définitif. Le sort de l'aire de Janvry sera donc fixé dans les toutes prochaines semaines.

OLIVIER BUREAU



**AUTOROUTE A 10, AIRE DE LIMOURS-JANVRY.** A l'issue d'une réunion avec des élus et des représentants de la préfecture sur l'agrandissement de ce parking, Cofiroute a revu sa copie. Le nouveau projet prévoit notamment de répartir les camions sur plusieurs aires au lieu de les concentrer sur celle-ci. (LP/GREGORY PLOUVIEZ)

## CLES

- **84 000.** C'est le nombre total de véhicules, toutes catégories confondues, qui empruntent, chaque jour et dans les deux sens, la A 10 entre Paris et le péage de Saint-Amoult (Yvelines).
- **10 000.** C'est en moyenne le nombre de poids lourds circulant quotidiennement sur ce tronçon, 5 100 dans le sens province-Paris et 4 900 en direction de la province.
- **340.** C'est le nombre total de places envisagées par le nouveau projet de Cofiroute avec, de chaque côté, 50 emplacements gratuits et 120 payants.
- **176.** C'est le nombre de places actuellement disponibles sur l'aire de Limours : 80 vers Paris, 96 vers la province. Toutes sont gratuites.

## Politique

# Kosciusko-Morizet secrétaire nationale de l'UMP

**L**A TOUTE jeune députée de la 4<sup>e</sup> circonscription (Longjumeau, Montlhéry) prend du galon. Hier matin, Nathalie Kosciusko-Morizet (32 ans) a été nommée secrétaire nationale de l'UMP chargée des questions environnementales. Un poste que Nicolas Sarkozy — le nouveau patron du principal parti de droite — ne lui a pas confié au hasard : la jeune élue avait déjà été choisie en mai dernier pour défendre le projet de charte de l'environnement à l'Assemblée nationale. En déplacement jusqu'à mercredi aux Etats-Unis, la députée a appris la nouvelle hier en pleine nuit. « C'est un sujet qui a besoin de renouvellement, témoigne-t-elle. On répète depuis des lustres qu'il y a une urgence environnementale. Mais maintenant, il faut agir. » Avec en filigrane la rédaction du programme présidentiel de l'UMP dans lequel l'élue souhaite qu'une bonne place soit faite aux problèmes environnementaux.